

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SESSION ANNUELLE DE L'ECOSOC 2017

Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable (HLPF)

- Segment ministériel -

Discours de l'Ambassadeur, Merzak BELHIMEUR, Directeur Général des Relations Economiques et de la Coopération Internationales

New York, du 17 au 20 juillet 2017

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

L'Agenda 2030, la Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, ainsi que le cadre de Sendai pour la réduction des risques des catastrophes ont eu le mérite de baliser le chemin à parcourir vers la réalisation du développement humain durable, sans laisser personne de côté. Il convient désormais pour la communauté internationale de tirer profit du consensus dégagé à l'occasion de ces conférences pour dépasser l'inertie et les atermoiements et mobiliser ses ressources pour réaliser les objectifs qui lui sont assignés pour un développement qui soit profitable à tous.

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite du choix du thème de notre segment ministériel, à savoir, ***Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions***. Une thématique à laquelle mon pays adhère pleinement, d'autant plus que l'éradication de la pauvreté constitue l'une des priorités majeures de sa politique nationale de développement durable, ayant permis déjà de réaliser des avancées tangibles illustrées dans l'atteinte, avant terme de la majorité des OMD et d'éradiquer quasiment l'extrême pauvreté, qui est passé de 1.9% en 1988 à 0.8% .

C'est à la faveur de ces résultats que l'Algérie a opté, dans la perspective de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, pour une approche de consolidation des acquis, en mettant place des politiques et stratégies nationales qui ont toutes pour dénominateur commun: «Le développement humain et social et la garantie d'une vie décente à tous les citoyens».

Ces politiques et stratégies s'appuient sur deux principales plateformes :

- Premièrement : la mise en œuvre de programme de développement visant à répondre aux besoins des citoyens sans aucune distinction, à travers, notamment, la gratuité et l'accès universel à une éducation de base, à la formation professionnelle et aux études supérieures; à la gratuité d'accès aux soins de santé.
- Deuxièmement : la mise en œuvre de dispositifs sociaux orientés vers la protection des catégories sociales les plus vulnérables des effets négatifs induits par des facteurs conjoncturels exogènes , des catastrophes naturelles ou tout autre aléa et ce, à travers la réalisation de logements décents et économiquement accessibles, la généralisation des filets sociaux, des dispositifs financiers d'aide à la jeunesse dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes en particulier des diplômés.

Monsieur le Président,

L'Algérie dispose aujourd'hui d'un système de sécurité sociale universel et obligatoire, basé sur les principes de la solidarité et de la répartition sans aucune distinction. Il assure une couverture sociale à plus de 85% de la population, y compris les catégories de personnes n'exerçant aucune activité.

En matière de réalisation d'infrastructures de base, l'Algérie a déployé des moyens à même d'améliorer les conditions de vie des populations et d'atténuer les inégalités territoriales, à travers la réalisation de logements destinés aux différentes catégories de population, la généralisation de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base.

Ce sont là, à titre non exhaustif, quelques actions menées par l'Algérie en matière de lutte contre la pauvreté et celles qu'elle projette de réaliser pour relever les défis liés à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des Objectifs de développement durable, l'Algérie a mis en place une structure nationale de coordination intersectorielle placée sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères, qui a pour mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

L'action de ce Comité qui se fait dans une approche inclusive vise à assurer l'appropriation des ODD par les différents acteurs de l'Etat, de la Société civile, secteur privé, le monde académique ...etc..

Monsieur le Président

La mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030 reste subordonnée à une mobilisation politique et financière de la communauté internationale, particulièrement au bénéfice de l'Afrique; continent dans lequel plus de 40% de la population continue de vivre dans une extrême pauvreté.

L'Algérie compte poursuivre son effort de solidarité aussi bien dans le cadre du NEPAD qu'au titre de sa politique de coopération sud-sud et triangulaire, et continuera à apporter son soutien et assistance aux pays pauvres et aux pays les moins avancés notamment africains.

En outre, l'Algérie continue à encourager le renforcement du partenariat entre les pays et en particulier le soutien des pays développés pour créer un environnement propice aux pays démunis et particulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne ou une grande part de la population demeure confrontée à une extrême pauvreté.

De même, l'Algérie plaide pour un transfert de technologies en faveur des pays en développement à des conditions favorables et le renforcement de leurs capacités ainsi que leur participation dans la structure de gouvernance des institutions économiques mondiales.

En conclusion, Je voudrais souligner le rôle important que doit jouer le Système des Nations Unies dans la campagne de sensibilisation et de plaidoyer en vue d'éradiquer la pauvreté. Les solutions aux problèmes de survie auxquels se heurtent des populations entières aggravés par des conflits récurrents, des crises financières et les retombées des changements climatiques imposent une mobilisation de tous les efforts.

Je vous remercie de votre attention.